

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CORDON SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lre} NIVERLET, libraires; A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Table with 4 columns: Direction, Time, Vehicle Type, and Notes. Rows include Saumur to Nantes, Saumur to Paris, and Saumur to Angers.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Table with 3 columns: Duration, Saumur Price, and Postage Price. Rows include 1 year, 6 months, and 3 months.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons signalé, d'après les correspondances allemandes et piémontaises, les efforts de l'Autriche pour développer sa marine et assurer les positions stratégiques de son armée d'Italie. Dans la journée du 31 décembre, à Venise, une nouvelle frégate a été lancée sous le nom de Prince de Schwartzembert.

Milan, 1^{er} janvier.

« La nouvelle année a commencé ici d'une manière si singulière, que toutes les relations qu'on en fera à l'étranger porteront une empreinte d'exagération. Les Milanais eux-mêmes en sont stupéfaits, et, ce matin, le peuple et la garnison ont l'air de se demander réciproquement s'ils ont rêvé. Minuit n'avait pas encore sonné que des bandes fort nombreuses se mirent à parcourir la ville en tous sens, en couvrant de leurs chants tous les cris que les patriotes italiens peuvent pousser en pareille occasion: Vive l'Italie! Vive Victor-Emmanuel! Vivent les trois couleurs! etc.

« A deux heures du matin, la circulation était aussi animée qu'en plein jour, et le vacarme avait atteint un tel degré qu'il devenait tout à fait impossible de dormir.

« Les bandes, en passant devant les postes militaires, s'empressaient de siffler, et, chose extraordinaire, les soldats se mettaient de la partie, et, au lieu de tirer leurs sabres, criaient à l'envi: Vive l'Italie! Moi-même, j'ai remarqué un groupe de douze officiers, en plein corso Francesco, fraterniser avec une bande de vingt personnes, jeter leurs bonnets en l'air et crier: Vivent les Italiens! Les gendarmes à cheval qui faisaient patrouille deux à

deux, les gardes de police, se rangeaient tranquillement comme s'ils obéissaient à un ordre, ce qu'il faut bien supposer, car pas le plus petit désordre n'a eu lieu, si ce n'est celui résultant des cris de toute une ville protestant, le premier jour de l'an, contre le joug étranger.

« A cinq heures, le bruit n'avait pas encore cessé, et il recommença de plus belle à l'aube du jour, quand la musique de la ville se mit en mouvement pour aller souhaiter la bonne année aux autorités. La foule qui la suivait, les acclamations qui en accueillèrent les airs, nous ont procuré un autre spectacle qui, par le bruit et par le mouvement, ne cédait en rien à celui de la nuit.

« Si la garnison s'était conduit différemment, on se demande avec effroi quelles auraient pu en être les conséquences, car le monde qui courait les rues de minuit à cinq heures se composait des personnes le plus déterminées et le plus capables d'opposer une énergique résistance à la force armée. Heureusement le nombre des promeneurs a empêché tout conflit, et il en a été autrement que le 3 janvier 1848. On se rappelle qu'à cette époque, des escadrons autrichiens chargèrent à fond dans le corso Francesco et balayèrent ceux des Milanais que le sabre des grenadiers avait épargnés. Décidément les temps ont changé. Et cependant le massacre du 3 janvier 1848 fut occasionné par la démonstration des Milanais contre les cigares, et fut aussi le prélude de la révolution qui devait éclater le 18 mars.

« Le général Gialay, qu'on disait aveugle, est de retour à Milan, et on s'attend ici à quelques dispositions militaires caractéristiques.

« Une correspondance de Chine, qui nous est communiquée, nous permet de donner quelques détails nouveaux sur les affaires de ce pays. Le 25 novembre, un courrier extraordinaire est arrivé à Canton et a annoncé au vice-roi actuel qu'il est remplacé dans ses fonctions par le grand mandarin qui a été chargé de la direction des négociations du traité de Tien-Sing.

« Le nouveau vice-roi a dû quitter Péking dans les premiers jours de décembre, pour se rendre à son

poste. Cette nouvelle a produit un effet très-favorable sur le commerce et sur la population tranquille de la ville. Le gouverneur actuel Kei-Vvang n'est pas un homme sans intelligence, mais sa conduite a toujours manqué de droiture, et il a par ses continuelles indécisions perdu tout crédit et toute autorité. Canton jouissait aux dernières dates de la plus grande tranquillité. Les inquiétudes qu'on avait eues au sujet de la marche des insurgés étaient entièrement dissipées parce que le chef de l'insurrection avait modifié ses plans et dirigé ses efforts vers l'intérieur du pays.

« Plusieurs grandes maisons chinoises qui avaient quitté la ville au commencement des hostilités viennent d'y rentrer et de reprendre leurs opérations. Elles se sont entendues pour y fonder une Bourse; les principales maisons européennes doivent prendre part à cette fondation qui indique suffisamment qu'une nouvelle activité va être imprimée aux affaires. Les travaux de fortification exécutés sur l'ancien emplacement de la maison des jésuites sont terminés. Ces travaux sont suffisants pour protéger l'établissement militaire et la garnison que nous devons y laisser et servira à la protection de nos nationaux. Il était impossible de choisir un meilleur emplacement, sa situation est d'autant plus avantageuse qu'on y trouve un mouillage excellent, très-abrité et ayant le fond nécessaire pour recevoir les plus gros navires de guerre et de commerce.

« L'église catholique, ouverte au culte depuis environ deux mois, est très-fréquentée. Elle a été construite par le génie français, et elle répond à un besoin depuis longtemps reconnu. Le nombre des fidèles qui assistent aux offices est si grand, qu'il est question de construire une succursale dans un autre quartier également habité par des chrétiens. Les fondations de ce genre sont excellentes pour la religion et pour l'influence de la France, regardée ainsi comme la protectrice de tous les catholiques, dont le nombre tend chaque jour à s'accroître dans l'extrême Orient. La guerre qui vient de se terminer par le traité de Tien-Sing a eu pour résultat de grandir dans des proportions énormes notre influence morale dans cette partie de l'Asie.

FEUILLETON

LE CORDONNIER DE LA RUE DE LA LUNE.

(Suite.)

VII. — LE DÉPART POUR L'ARMÉE.

Le lendemain on se rendit au district pour signer l'engagement. Michel accompagnait son prétendu neveu. Marie pleurait et priait. Les formalités relatives à Armand furent bientôt remplies, et lorsque l'employé lui eut remis son engagement, Ambroise s'avança.

— A nous deux, citoyen, dit-il.

— Qu'y a-t-il pour ton service? demanda l'employé.

— Il y a que tu viens de faire un engagement et qu'il faut en bâcler un second.

— Où est le conscrit qui veut partir?

— Présent! répondit Ambroise en faisant le salut militaire.

— Ah!... c'est bien; voyons tes papiers... ton acte de naissance d'abord.

— Le voilà, fit Ambroise en le présentant.

— Tu ne peux pas être soldat, dit l'employé... tu es trop âgé... tu as soixante ans

— Ce n'est pas vrai! s'écria impétueusement le vieux soldat.

— Tu me donnes un démenti! hurla son interlocuteur, pourpre de colère... Tu es né en 1737... vieux style.

— Il n'y en avait pas d'autre à ce moment-là.

— Or, 37 et 60 font 97... le chiffre de l'année actuelle... vieux style.

— C'est mon acte de naissance qui dit cela, et il n'a pas le sens commun. On a l'âge qu'on parle, et non l'âge qu'il plait à un chiffon de papier de vous donner. D'ailleurs, il y a huit ans que je me repose... c'est à déduire... ça m'a rajeuni. Et puis, regarde... j'ai toutes mes dents. Donc, je déchirerai bien la cartouche. J'ai les membres aisés, libres... j'ai la taille droite; j'ai de bonnes jambes; je fais dix lieues par jour sans être fatigué... j'en ferais quinze au besoin. Je suis un vieux soldat, je connais mon métier; ça économisera des frais d'instruction... et ça doit encore venir en déduction de mon âge. Tu as bien dans l'armée le citoyen Latour-d'Auvergne; il n'est pas plus jeune que moi. Il n'est pas parti pour son propre compte, mais pour le compte d'un autre... d'un jeune homme... et on l'a accepté. Enfin, sacrebleu, quand un bon patriote veut servir la République, quand un vainqueur de 89 se présente, on n'a pas le droit de le refuser. Ainsi donc, bâcle-moi mon engagement tout de suite, ou je te dénonce au peuple comme aristocrate.

Ambroise, sans le savoir, suivait les errements de Caracalla; la menace produisit son effet. L'employé se mit à l'œuvre, et, un instant après, l'engagement était signé.

— Maintenant, ajouta le bureaucrate, vous allez vous rendre à l'état-major de la place, où l'on vous délivrera votre feuille de route, et demain vous devrez avoir tous deux quitté Paris.

— C'est bon, blanc-bec, dit Ambroise, on savait cela avant que tu fusses né.

Et les trois amis sortirent.

Quand ils furent dans la rue, Ambroise se tourna vers Armand:

— Vous le voyez, monsieur le marquis, voilà comment on se fait servir, ce n'est pas plus malin que ça.

Les formalités remplies à l'état-major, Michel, Armand et Ambroise rentrèrent. Marie était silencieuse mais résignée. Son trouble frappa le vieux garde française, qui murmura tout bas:

— Ou je me trompe fort, ou il y a de l'amour sous jeu... Après tout, ils sont jeunes et gentils tous deux, c'est bien naturel.

— Maintenant, père Michel, dit le marquis, réglons nos comptes. Je vous laisse vingt-neuf mille francs d'une part, et de l'autre deux cents louis, total trente-trois mille huit cents francs; sur ce total, je prélève trente louis pour Ambroise et pour moi; c'est assez; plus éveillerait les soupçons; encore faudra-t-il me donner

A la date du 25 novembre, la frégate à vapeur *Audacieuse*, la corvette à vapeur le *Catinat*, la corvette la *Capricieuse*, l'avis à vapeur le *Marceau* et la goëlette *Lily*, étaient mouillés dans la rivière de Canton. L'*Audacieuse* a passé au bassin à Wampoa et a été réparée avec les moyens du bord. Le maître charpentier et le maître mécanicien de la frégate ont employé des ouvriers chinois pour aider les marins français, et ils ont pu remarquer la grande adresse des indigènes qui ont un si merveilleux talent d'imitation qu'ils exécutent le lendemain ce qu'ils ont vu faire la veille. On devait entreprendre des travaux analogues au *Catinat*, lorsqu'on a reçu l'ordre d'envoyer ce bâtiment en France, où il recevra les réparations qui lui sont nécessaires. Le *Catinat* devait partir pour Toulon dans les premiers jours du mois de janvier.

Les affaires, à Shang-Hai, étaient dans une excellente situation. La convention relative au tarif des douanes est terminée. Nous avons, les premiers, exposé l'incident relatif à la question de l'opium. Les Anglais demandaient que l'entrepôt de l'opium qui est établi à Woo-Song, à environ douze milles de Shang-Hai, d'après le traité de 1842, fût transféré dans cette dernière ville. Les commissaires chinois s'y sont opposés, et ils ont eu gain de cause sur ce point. Seulement, la vente de cette denrée, qui était limitée, ne sera pas à l'avenir; elle sera soumise à un droit de 30 0/0, mais elle ne pourra être introduite que dans certaines localités, comme par le passé.

La question de l'opium est restée limitée entre les Anglais et les Chinois. Elle aura pour l'avenir des relations entre les deux peuples des conséquences graves, personne ne l'ignore; du reste, la cour de Péking n'a cédé qu'à la force, en admettant une grande partie des demandes de l'Angleterre, relativement à la vente de l'opium. L'interprétation des articles où sont formulées les concessions relatives à ces demandes ne tardera pas à donner matière à des difficultés. La corvette à vapeur le *Laplace*, de retour du Japon, était toujours à Shang-Hai. Ce bâtiment a visité, en se rendant à Jeddo, la côte S.-O. de la Corée. Le roi de ce pays montrait toujours les plus favorables dispositions pour les Européens. Les Russes ont, depuis un an, fondé à Broughon, à l'extrémité de cette côte, un établissement digne d'intérêt et qui servira de point de relâche et de lieu de station aux bâtiments de l'escadre russe.

Le mouillage de Broughon est excellent. On a établi à son extrémité une cale de radoub et des magasins où les navires de guerre de cette nation trouveront toutes les ressources nécessaires pour faire leurs réparations. On attendait au mois de décembre l'escadre qui avait quitté Cronstadt et qui en passant à relâché à Cherbourg; les grandes puissances maritimes ont toutes, depuis les derniers traités avec la cour de Péking, décidé qu'elles auraient des escadres permanentes dans les mers de Chine et de l'Indo-Chine. Il y a là un point de vue politique qui mérite d'être signalé.

Les journaux anglais de la Chine donnent de grands détails sur l'expédition que lord Elgin dirige en ce moment vers le Yang-tso-Kiang, le plus grand fleuve de l'empire, mais ils ne disent pas la vérité au sujet du départ de cette entreprise. On sait que par le traité de Tien-Sing, le commerce

de ce fleuve est ouvert aux sujets des parties contractantes; mais son cours est envahi par la grande insurrection dont le chef-lieu se trouve à Nanking. On ne peut donc espérer pouvoir commercer sans danger sur ce point, qui offre aux transactions européennes de très-grands avantages.

Lord Elgin, comprenant qu'il ne peut se déclarer pour l'une ou l'autre des parties belligérantes, a conçu, dit-on, l'idée de faire avec les insurgés un arrangement qui placerait les Anglais sous une convention de neutralité, convention au moyen de laquelle ils pourraient faire le commerce à la condition de rester étrangers à la lutte.

Il paraît que le prince de l'Est, qui dirige l'insurrection, a déclaré consentir à l'établissement de cette situation, mais il a exigé que les droits de douane pour les transactions qui se feraient sur la partie du territoire de l'empire occupée par l'insurrection fussent payés entre les mains des préposés des insurgés. On ignore ce qui a été fait à cet égard; mais, consentir à ce que demandait le prince de l'Est, c'était reconnaître la régularité de l'insurrection. Quoi qu'il en soit, lord Elgin a jugé utile de voir par lui-même l'état des choses, et il a pris passage sur la frégate à vapeur *Furious*, qui remontera aussi loin que son tirant d'eau le lui permettra. Le *Furious* est accompagné d'une autre frégate à vapeur, d'une corvette à vapeur et de deux canonnières.

Les journaux de la Chine parlent d'une collision possible entre les insurgés et les bâtiments anglais. C'est là une erreur. Il paraît certain que le chef de l'insurrection a fait savoir que les navires de lord Elgin ne seraient nullement inquiétés, qu'on observerait à leur égard une complète neutralité, comme cela a eu lieu lors de l'intéressante excursion que M. de Bourboulon, le ministre de France, fit à Nanking, il y a quelques années. A. Renaud. (*Le Pays*).

Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

« A la réception du corps diplomatique, aux Tuileries, le 1^{er} janvier, l'Empereur a adressé à M. de Hubner, ambassadeur d'Autriche, des paroles qui, commentées dans le public, ont produit une certaine émotion. Nous sommes en mesure de reproduire textuellement le langage de Sa Majesté :

« Je regrette que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé, mais je vous prie de dire à l'Empereur que mes sentiments personnels pour lui, ne sont pas changés. »

FAITS DIVERS.

Depuis l'époque (1590) où Jansen découvrit le moyen d'assembler des lentilles convexes et des lentilles concaves, de façon à produire le rapprochement et le grossissement des objets éloignés, il n'a presque pas été fait de modifications à ce genre de longues-vues, et quelques idées théoriques de Klügel à cet égard sont restées à l'état de projet, ne présentant pas assez d'avantages pour être introduites dans la pratique.

Galilée, qui réinventa, on peut le dire, le télescope de Jansen, ne changea rien aux dispositions de l'opticien hollandais; les meilleures lunettes du

grand astronome n'étaient encore que des assemblages de lentilles convexes et de lentilles concaves à foyers plus ou moins longs. La découverte de l'achromatisation permit à Hall, en 1733, de construire des lentilles pouvant donner dans les télescopes des images très-nettes, quoique très-grossies, sans avoir recours à des objectifs à longs foyers, d'un maniement fort incommode et d'un travail extrêmement difficile. Mais jusqu'ici les lunettes de Jansen ou de Galilée, tout en s'améliorant sous le rapport des verres, n'avaient été changées en aucune façon au point de vue de leur construction théorique.

C'était toujours un objectif convexe recevant les rayons émanés des divers points d'un objet, et les réunissant en arrière au foyer de l'objectif. Un verre concave d'une certaine longueur focale venait couper le cône lumineux sortant de l'objectif, de manière à en retrancher une longueur à peu près égale à sa distance focale principale. Les rayons qui arrivaient en convergant sur l'oculaire concave, devenus parallèles par son action, entraient dans l'œil de l'observateur, et produisaient sur la rétine l'effet des rayons partis d'un objet beaucoup plus rapproché, et par conséquent beaucoup plus grossi que l'objet sur lequel on avait pointé la lunette.

Une longue-vue ainsi constituée fait voir les objets beaucoup plus lumineux qu'à la vue simple, par suite du grand nombre de rayons que peut recevoir l'ouverture de l'objectif, toujours plus considérable que celle de la cornée transparente et de la prunelle de l'œil.

M. Haeueller, après avoir longtemps réfléchi sur les arrangements possibles des lentilles convexes et concaves des télescopes de Jansen, ont imaginé une position particulière de ces mêmes lentilles qui permet de grossir beaucoup les images, d'avoir assez de champ, et de perdre fort peu de lumière. Ce résultat, ils l'obtiennent à l'aide de deux oculaires achromatiques placés à une distance invariable l'un par rapport à l'autre, mais variable à l'égard de l'objectif.

Tout le monde sait que les lunettes d'approche doivent être d'autant plus longues qu'elles ont des objectifs d'un plus long foyer et d'un diamètre plus considérable. Or, les inventeurs ont pensé rendre un véritable service à tous ceux qui ont souvent besoin d'employer de forts grossissements, en construisant les nouvelles lunettes dont on vient de voir la théorie. Les grands objectifs y sont remplacés par d'autres plus petits, dont le foyer est allongé par l'addition d'une lentille concave.

Cette modification importante leur a permis de construire des instruments d'un usage précieux au point de vue de leur pouvoir amplifiant, tout en leur donnant de très-petites dimensions.

La parfaite achromatisation des lentilles et le choix convenable des courbures élimine en outre, dans ces nouveaux instruments, toutes les aberrations qui, à grossissement égal, troublaient presque toujours les anciennes lunettes.

La nouvelle lunette, qui, toute tirée, n'a pas plus de 9 centimètres de hauteur, produit les mêmes effets qu'une longue-vue de 30 à 40 centimètres. La netteté des images qu'elle donne et la clarté qui les caractérise permettent de s'en servir

une partie de cette somme en argent; des soldats qui montreraient de l'or, aujourd'hui surtout, seraient réputés suspects. Ce n'est, après tout, qu'une précaution. Nous avons trois sous par lieues, le logement partout, et nous marcherons assez bien pour gagner notre nourriture. Reste donc trente-trois mille livres.

— Pardon, monsieur le marquis, il me reste trente-trois mille quatre-vingts livres.

— Soit... de cet argent je fais trois parts. Trois mille quatre-vingts livres pour Jeannette, cinq mille livres pour Ambroise quand il reviendra.

— Plait-il? fit le vieux soldat en dressant l'oreille.

— Mon cher Ambroise, je vous ai laissé faire votre volonté, laissez-moi faire la mienne, dit Armand en prenant malgré lui un ton de commandement. Je n'ai plus de parents, j'ai le droit d'assurer l'avenir de mes amis. Une somme de vingt-cinq mille livres me reste disponible. Michel, vous me la remettrez à mon retour, et si je ne reviens pas, ajouta-t-il d'une voix émue, Marie sera mon héritière.

— Ne dirait-on pas, s'écria la pauvre enfant en laissant éclater ses sanglots, que vous faites votre testament?

— Ma chère enfant, dit le marquis en comprimant son trouble, un testament ne tue personne, et on se trouve bien de mettre de l'ordre dans ses affaires. Maintenant, ajouta-t-il, soupons.

Le repas fut triste et silencieux. Au moment où l'on

allait quitter la table, Marie détacha de son cou une croix en or.

— Hier, monsieur le marquis, dit-elle, vous m'avez donné l'anneau de votre mère. Voici la croix de la mienne. Mon père me permettra de m'en séparer pour vous. Elle est bénite, et ce sera, je l'espère, un talisman qui vous protégera dans les dangers que vous allez courir. Acceptez-la, et promettez-moi de la porter toujours.

— Je vous le jure, Marie, répondit le jeune homme, qui cette fois laissa voir son émotion.

— Vous êtes une brave fille, mademoiselle Marie, s'écria Ambroise, et il faut que je vous embrasse, le voulez-vous?

— De grand cœur, répondit la pauvre enfant en tendant sa joue. Puis elle ajouta tout bas :

— Vous veillerez bien sur lui.

— Soyez tranquille, murmura Ambroise, comme un père sur son enfant.

— J'y compte, répliqua-t-elle.

— Et maintenant, monsieur le marquis, dit le vieux soldat, à votre tour; quand on se quitte, on s'embrasse. Armand ne se sentit pas la force de refuser, et se tournant vers Michel :

— Vous permettez! lui demanda-t-il d'une voix humble.

— Comment donc, monsieur le marquis, répondit le brave homme, c'est un honneur que vous me faites, et

ce n'est pas avec vous que je puis craindre pour mon enfant.

Armand et Marie se rapprochèrent. Armand embrassa timidement la jeune fille, et il avait dans cette effusion des deux jeunes cœurs, quelque chose de si chaste et de si pur, qu'on eût dit une reminiscence de cet autre baiser, chanté par le Dante.

Avant le jour, le marquis était debout. Il voulait épargner à Marie les angoisses et la douleur des adieux. Michel était levé, attendait ses hôtes, et Jeannette avait préparé le déjeuner. Armand passa doucement devant la chambre de Marie, et Michel et Ambroise l'imitèrent. Tous sentaient la nécessité de ne pas troubler le repos de la pauvre enfant; mais Armand entendit le bruit d'un sanglot. Le chagrin avait été plus fort que la fatigue, et Marie avait passé la nuit en prière.

Ambroise expliqua à Michel ce qu'il aurait à faire pour sauvegarder ses intérêts à Saint-Mandé, puis on échangea une dernière étreinte, aussi cordiale que silencieuse, et la porte se ferma sur les deux nouveaux soldats. Le jeune homme jeta alors un dernier regard sur la fenêtre de Marie, et il lui sembla à la lueur vacillante d'un réverbère qu'une ombre qui se dessinait dans l'obscurité, lui adressait un geste d'amitié et d'adieu.

— La pauvre enfant vous aime bien lui dit Ambroise.

— Je le sais, répondit Armand, et j'aurais pu rester encore quelques jours, sauf à regagner le temps perdu

aussi bien par un temps brumeux que par un temps clair.

La mise au point, toujours si difficile avec les longues vues à tirage, devient extrêmement facile avec les nouveaux instruments, grâce à l'emploi d'un organe mécanique fort simple qui permet de raccourcir ou d'allonger les tubes par un mouvement très-doux.

Les hommes compétents pourront seuls juger des difficultés qu'il a fallu vaincre pour construire deux lunettes exactement pareilles et ne gênant en rien le jeu des organes visuels, et ils sauront apprécier tout le mérite de ce nouvel instrument, qui remplace avec avantage les anciennes longues-vues monoculaires, si lourdes et si incommodes à manier.

— Voici quelques chiffres intéressants sur la récolte de la soie, cette année, dans l'Ardeche, pays qui en produit la plus grande quantité en France: il y a eu bonne récolte dans 257 communes et mauvaise dans 57. Le préfet déclare que les graines les plus favorisées sont celles d'Andrinople, de Smyrne et de Toscane; la maladie les a très-peu éprouvées; il ajoute que l'excellence des produits orientaux, l'insuccès de ceux de France, l'absence de maladie du mûrier prouvent le besoin de régénérer des races fortement menacées.

— Nous lisons dans l'Indicateur, de Bordeaux: Un des tapisiers ébénistes qui sont établis sur le cours de Tourny se disposait à aller prendre son repas, avec sa nombreuse famille, dans une pièce couverte d'un vitrage qui lui sert de salle à manger: le couvert était mis et l'heure déjà dépassée; plusieurs fois on avait pris la direction de la table, et toujours, retenus par divers prétextes auprès de leurs enfants, l'ébéniste et sa femme revenaient sur leurs pas, tout en maugréant, enfin, ils marchent résoluement, entourés des leurs, vers le repas qui les attendait, quand tout à coup une commotion effroyable les fait reculer d'épouvante; puis, après la première frayeur passée, ils aperçoivent leur table écrasée et le service qui était dessus broyé en mille pièces. En levant les yeux, ils constatent que leur fragile plafond a été effondré et a livré passage aux matériaux d'une cheminée que la violence du vent venait de détacher de sa base et de précipiter chez eux. Cette famille rendit grâce au Ciel d'avoir échappé à ce terrible danger et s'est félicitée d'avoir retardé l'instant de leur repas.

CHRONIQUE LOCALE.

Mardi dernier, plusieurs ossements humains ont été trouvés au bord de l'eau, sur le quai de Limoges. Des bruits de toutes sortes ont circulé sur la cause de leur présence; mais la police est parvenue à découvrir la vérité. Un individu, parcourant les campagnes, s'est approprié ces ossements, gisant sur le sol dans un cimetière, à quelques lieues de Saumur. Son but était tout mercantile. Il vint en ville et les présenta chez un marchand qui ne les accepta pas. Notre individu, embarrassé d'une telle richesse, crut prudent de la jeter à l'eau. Aujourd'hui la Loire en se retirant a laissé ces os à découvert sur le rivage, et le coupable est entre les mains de la justice pour avoir violé des sépultures.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le maire de la ville de Saumur prévient ses administrés, que les rôles des contributions de 1859, foncier, personnel et mobilier, et portes et fenêtres, rendus exécutoires par arrêté de M. le Préfet, du

11 décembre 1858, sont déposés chez M. le Percepteur, pour y être mis en recouvrement, et que tout contribuable doit acquitter les sommes pour lesquelles il y est porté.

Les réclamations en décharge, remise, réduction, modération et dégrèvement, seront reçues à la Sous-Préfecture, pendant trois mois, à partir de la présente publication.

Les personnes qui auront formé des réclamations, ne pourront, sous aucun prétexte, différer les paiements des termes échus ou à échoir pendant l'instruction des dites réclamations.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 3 janvier 1859.
Le Maire, LOUVER.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Les nouvelles d'Asie données par le Journal de Constantinople sont démenties. Omer-Pacha a subi de sérieux échecs; la Syrie est plus tranquille; les Maronites continuent à réclamer, dans l'intérêt de leurs griefs, l'intervention des consuls européens. — Havas.

Des nouvelles de Belgrade, en date du 3 janvier annoncent que la veille, après la réception d'une dépêche de Constantinople émanée de la Porte Ottomane, le prince Alexandre, sur l'invitation de Kouli Pacha, gouverneur de Belgrade, a donné sa démission de prince de Serbie et est parti pour Semlim. — Havas.

ETAT CIVIL du 1^{er} au 15 décembre 1858.

NAISSANCES. — 3, Marguerite-Louise Milsonnean, rue Saint-Jean; — Adèle-Virginie Appert, rue de Fenet; — Louis Thibault, rue de Nantilly; — 4, Marie-Philippes, rue Saint-Nicolas; — 6, René-Pierre-Auguste Bidier, rue d'Orléans; — Julie Drais, rue de la Petite-Douve; — Alfred-Eugène Dunais, à la Croix-Verte; — Joseph-Antoine Méon, rue Saint-Jean; — Jules-Joseph Bonard, rue de la Fidélité; — 7, Augustine-Eugénie Belliard, rue Saint-Pierre; — 9, Félix-Jean Fauchereau, Porte-du-Bourg; — Jean Baptiste Emile Jules Boutin; — 13, Alice-Constance Cherbonnel, rue du Petit-Versailles; — Louise Richer, rue de Fenet; — 15, Céline Voisin, rue du Paradis.

MARIAGES. — Paul Brénet, chapelier, a épousé, Louise Gautier, chapelière, tous deux de Saumur; — Joseph Loison, journalier, a épousé, Marie Piquet, journalière, tous deux de Saumur; — Jean Bourleand, domestique, a épousé Adélaïde Bérard, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Louise Bongreau, célibataire, 23 ans, au Petit-Puy; — 3, Leonie-Marie-Jeanne Pellié, 6 mois, rue de l'Abrenvoir; — Joseph-Louis Lepin, cordonnier, 75 ans, rue des Capucins; — 7, Gasnault, mort-né, rue d'Orléans; — Marguerite Philippe, rentière, 92 ans, veuve Charbonneau, rue de l'Abrenvoir; — 8, Philippe Ribot, ébéniste, 44 ans, rue de Fenet; — Henri Golas, 7 ans, à l'Hôpital; — 15, Jean-Baptiste Pelletant, 4 mois, rue de la Fidélité; — Claire-Justine Décamus, tapisserie, 25 ans, célibataire, rue Braud.

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL DE SUEZ.

Par décision du Conseil d'administration du 24 décembre 1858, MM. les actionnaires du canal maritime de Suez sont prévenus que le capital social a été intégralement souscrit.

Il est attribué à chaque actionnaire la totalité de sa souscription.

Le versement de 150 francs, exigible conformément aux avis publiés pour les conditions de la souscription, sera effectué de la manière suivante, savoir:

- 1^o 50 francs du 17 au 31 janvier 1859;
- 2^o 50 francs en juillet 1859;
- 3^o 50 francs en janvier 1860.

Aucun autre appel de fonds ne sera fait avant l'année 1861.

Conformément à l'article 10 des statuts, il sera délivré contre le versement de janvier 1859 des certificats nominatifs provisoires.

Ces certificats nominatifs seront échangés contre des titres au porteur après le versement de 150 francs par action (article 12 des statuts). Ceux de MM. les actionnaires qui désireraient se libérer par anticipation jusqu'à concurrence soit de 150 francs, soit de 200 francs, seront admis à le faire, avec jouissance des intérêts statutaires à partir du 1^{er} janvier 1859. (6)

DIMANCHE DES FAMILLES ILLUSTRÉ.

Le *Dimanche* a retardé sa réapparition, qui concorde maintenant avec l'année courante, mais ses lecteurs n'auront rien à y perdre. Cela a permis à l'Administration de réaliser diverses améliorations qu'on appréciera successivement. La composition du 1^{er} numéro (2 janvier 1859) en est déjà une preuve; on y trouve un grand récit emprunté aux désastres de la campagne de Russie, une nouvelle de M. Alexandre Dumas, divers articles d'archéologie, de voyages, d'histoire (*la Cassette de Saint-Louis*, — *les Cafés arabes*, — *les Emigrants*), la biographie de Rossini et des Anecdotes. Cinq belles gravures illustrent ce numéro. On s'abonne, en province, chez tous les libraires; à Paris, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 44. Un an, 9 fr. — Un numéro, 15 centimes.

L'Album napoléonien manquait à l'Almanach de Napoléon de l'année dernière; il avait cédé la place à la représentation de dix années de l'empereur Napoléon III. — On reprend cette année la publication de cet amusant Album, où se trouvent pêle-mêle les grognements de nos vieux troupiers, les naïvetés des conscrits, à côté de la grande parole, des pensées profondes de l'empereur. — Le tout illustré ou plutôt égayé de charmantes gravures. — Si quelques sceptiques ont pu douter de la véracité de ces anecdotes, nous les renvoyons, dans l'*Almanach de Napoléon de 1859*, à une pièce justificative de l'anecdote: *On ne passe pas!* dont le héros s'est trouvé sur le passage de l'empereur Napoléon III, au retour de son voyage en Bretagne.

BOURSE DU 4 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 71 90.
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 97 00.

BOURSE DU 5 JANVIER.

3 p. 0/0 baisse 80 cent. — Fermé à 71 40.
4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 96 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

en voyageant d'un manière plus commode, mais il ne faut pas jouer avec le feu.

Et descendant la rue de la Lune d'un pas rapide, il ne ralentit sa marche que lorsqu'il eut mis une assez grande distance entre lui et la maison où il laissait son cœur.

Michel avait vu partir son prétendu neveu avec regret et avec plaisir tout à la fois: avec regret, parce qu'il s'était attaché en un moment à ce caractère si franc, si loyal, si généreux; avec un sentiment de plaisir, parce qu'il commençait à lire dans le cœur de sa fille. Quand Marie parut, il fut facile au pauvre père de voir quels ravages cet amour naissant avait déjà faits. Il ne dit rien, ne fit aucune allusion au départ d'Armand et d'Ambroise, il ne parla pas plus d'eux que s'il ne les avait jamais connus; Bref, on eût dit que rien d'extraordinaire ne s'était passé dans cette humble demeure.

Le déjeuner fut, comme le souper de la veille, morne et silencieux. Marie ne toucha à rien. Elle restait froide, immobile. On l'eût prise pour une statue de marbre, si l'on n'eût entendu sa respiration haletante et entrecoupée. Elle ne pleurait plus et cette fermeté apparente inquiéta Michel, qui résolut de rompre la glace.

Il attendit que Jeannette eût desservi, mais la bonne servante ne déployait pas sa promptitude ordinaire. Elle aussi était inquiète, elle aussi, elle voyait la douleur de Marie, et sans chercher la cause, ou plutôt sans mon-

trer qu'elle l'avait pénétrée, elle n'attendait qu'un mot pour se mêler à la conversation, au nom de son dévouement, et pour chercher à combattre un mal, dont tout lui annonçait la grandeur. Le silence continua. Michel attendit avec une patience apparente, et Jeannette dut enfin se résoudre à battre en retraite.

Michel alors appela sa fille d'une voix douce et affectueuse. Marie tressaillit, se leva et s'approcha de son père, qui lui prit les mains, et la regardant avec une tendresse indicible, il murmura plutôt qu'il ne lui dit:

— Tu l'aimes donc bien?

Marie ne répondit pas, mais un tremblement convulsif qu'elle ne put maîtriser parla clairement pour elle.

Michel soupira et répéta sa question:

— Tu l'aimes donc bien?... parle... mais parle donc, malheureuse enfant; un aveu, quel qu'il soit, m'effrayera moins que ton silence.

— Eh bien! oui, dit la jeune fille avec effort, oui, je l'aime.

— Mais tu ne peux l'épouser.

— Je le sais, répliqua Marie avec tristesse et résignation. Ma tante a servi sa mère, mais en Bretagne on ne parle que de la bonté de cette famille. Et puis il est si malheureux, et si noble dans son malheur... enfin, que voulez-vous? je l'aime et je l'aimerai toujours!

— Et s'il ne revient pas?

— Oh! ne dites pas cela, mon père, s'écria Marie avec un air d'angoisse.

— Eh bien! soit, il reviendra; mais en seras-tu plus heureuse?

— Je le serai, puisqu'il aura échappé aux dangers qui le menacent.

— Mais il est jeune, il plaira: il aimera peut-être, ajouta Michel d'une voix brisée.

— Je le sais, je souffrirai, et ma souffrance ne sera pas longue!

— Mourir! hurla Michel en étreignant sa fille dans ses bras, et que deviendrai-je? Je n'ai plus de femme, je n'ai qu'une fille pour qui je donnerais tout mon sang, et elle veut me laisser seul sur cette terre!... Ah! tais-toi, tu me ferais maudire ce que j'ai fait pour cet homme.

— Non, non, reprit Marie, tremblante devant l'exaltation de son père, ne craignez rien, je vivrai. Mon amour pour lui, mon amour pour vous, tout cela se confondra. Votre douleur m'a rendu la raison, le courage. La force que je demandais à Dieu, car je savais que je faisais mal, Dieu me l'a envoyée. Regardez, je ne pleure plus, et je vous souris.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1859, le dimanche 9 janvier, à midi, en la demeure du sieur BAUSSE, au bourg de St-Lambert-des-Leveés,

A la requête du sieur Auguste Simon, et en présence du sieur Alexis Petit, tous deux demeurant à Longué, tuteur et sobrogé-tuteur de demoiselle Rosalie PETIT, interdite par jugement du Tribunal civil de Saumur du 11 novembre 1858,

Il sera procédé à la vente publique, aux enchères, de meubles meublants, literie, linge, effets d'habillement et objets divers appartenant à ladite demoiselle Rosalie Petit.

On paiera comptant, plus 5 centimes par franc. (7)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le samedi 8 janvier 1859, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, sur la place de la Bilange à Saumur, à la vente publique aux enchères de deux bons chevaux de trait et de voiture, les harnais complets, un bon tilbury et les harnais, dépendant de la faillite de M. DELALANDE, entrepreneur de bâtiments à Saumur, à la requête de M. KERNEIS, syndic de la faillite. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

POUDRE DE RUBIS

Pour faire couper les rasoirs, pour polir l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, l'ivoire, etc., 1 fr. 25 et 1 fr. le flacon.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Pour papier, carton, porcelaine, verre, marbre, bois, cuir, liège, etc., 50 cent. le flacon.

Dépôt chez M. LECOTTIER, 8, rue du Marché-Noir, à Saumur. (9)

PATRY, place St-Pierre, n° 48, tambour de ville et afficheur.

A VENDRE

Une belle JUMENT grise, âgée de 5 ans, propre à la selle et à la voiture. S'adresser à M. GRATIEN, négociant à Saumur. (10)

A VENDRE

Très-jolie petite JUMENT de Tarbes Elle s'attelle et se monte.

S'adresser, pour la voir, à l'Hôtel des Voyageurs, et, pour traiter, à M. PLACEAU, maréchal-ferrant, en face l'hôtel. (11)

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉPART,

Et à très-bon compte.

1° Une CALÈCHE légère, harnais double et harnais simple, le tout presque neuf.

2° Un fort et beau CHEVAL de voiture, hors d'âge, mais très-sûr et très-facile à conduire.

S'adresser au colonel MICHAUX, place de l'Arche-Dorée, n° 4. (12)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

DIVERSES SOMMES, à terme.

10,000 francs divisibles, à rente viagère. (641)

A VENDRE

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

Vaste et commode.

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

BRICE PETIT, à Brézé, près Saumur, département de Maine-et-Loire, fabricant de Masses et Panards, en tout genre et en première qualité.

Dépôt chez M. ARNAUDEAU, marchand de fer à Saumur. (650)

A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre.

S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

MAUX D'YEUX. Le meilleur remède la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIF; à Cholet M. BONTEMPS aidé.

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

BAUME

ET SPARADRAP PATRIS

Pour la prompte guérison des plaies, panaris, dartres, brûlures, engelures, gercures, etc. Prix: 1 fr. 50 et 2 fr. 50 le pot.

Guérison garantie instantanée des

MAUX DE DENTS par le dentaire Patris. Prix: 1 f. 60 c. le flacon. Dépôt: ph^{ie} Patris, faub^d Poissonnière, 20, à Paris, et à Saumur, chez M. PERDRIAU, ph.

12 ANS DE SUCCÈS ET 10 MÉDAILLES DE RÉCOMPENSE

MOUTARDE-DIAPHANE

MAISON SUCCURSALE 8, r. Paradis Poise PARIS. Usine à vapeur et Maison à Bordeaux MAISON SUCCURSALE 9, rue de l'Arbre MARSEILLE. **LOUIT FRÈRES ET C^o** DÉPÔT

Dans toutes les principales maisons de comestibles de France et de l'Étranger.



TOPIQUE PORTUGAIS

de C. ROUXEL.



3, rue du Puits-Blancs-Manteaux, à Paris.

LE COURONNEMENT et les BLESSURES PAR HARNAIS arrêtent souvent le travail des animaux domestiques et leur font perdre leur valeur.

LE TOPIQUE PORTUGAIS, médicament thérapeutique d'une efficacité reconnue, remède à ces inconvénients. — Il guérit en deux ou trois jours et fait REPARAÎTRE LE POIL A LA PLACE BLESSÉE OU MALADE. — Il agit avec non moins d'empire sur les MOUTONS malades du PIÉTAÏN et sur les BOEUFs et VACHES affligés de la LIMACE.

LE TOPIQUE PORTUGAIS est le SEUL SANS CONCURRENCE. Dépôt: chez MM. les pharmaciens, à Saumur. (512)

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

AU PEUPLE. — ÉTRENNES NAPOLÉONIENNES — A L'ARMÉE.

Année 1859

ALMANACH

50 centimes

NAPOLÉON

POUR 1859 44^e ANNÉE

CHERBOURG ET VOYAGE

DE LL. MM. EN BRETAGNE ET EN NORMANDIE

ORPHELINAT DU PRINCE IMPÉRIAL

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

ALBUM NAPOLÉONNIEN

Un joli volume de 128 pages, orné de Gravures et Portraits.

PRIX 50 CENTIMES.

En cette ville, chez tous les libraires; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs, et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinot, 3.

IL Y A DES EXEMPLAIRES ESTAMPILLÉS.

Pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,